

LISTE DES DOCUMENTS A VERIFIER LORS DE LA RECEPTION DES DOSSIERS PHYSIQUES

Il est porté à la connaissance des entreprises de BTP que lors de la présentation des dossiers physiques, la liste des pièces ci-après sera vérifiée au niveau de l'accueil avant la délivrance de récépissé de dépôt. A cet effet, il est demandé aux entreprises de s'assurer de la **disponibilité** des documents en question et veiller à ce que toutes les pages du dossier physiques soient numérotées et reliées.

N°	LISTE DOCUMENTS
1	Registre de Commerce (Modèle 7)
2	Attestation de la CNSS mentionnant la masse salariale des 3 dernières années
3	Attestation délivrée par les services des impôts mentionnant le Chiffre d'affaires des 3 dernières années ou 5 dernières années
4	Bilan comptable du dernier exercice déclaré et certifié conforme par les services des impôts
5	Formulaire de qualification et de classification dûment rempli, signé et cacheté par l'entreprise
6	Tableau de répartition du CA selon les secteurs demandés dûment rempli
7	Tableau donnant le seuil de la masse salariale brute déclarée par l'entreprise